

SI VOUS AVEZ LE DROIT DE VOTER DANS LE CANTON GENEVE

VOTEZ OUI !! LE 21 MAI 2017

POUR « LA VALORISATION ET L'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS » IN-158

-POUR CEUX QUI NON PAS LA CHANCE DE VOTER TROUVEZ UN AMI-E QUI
LE FAIT POUR VOUS CAR C'EST UN PROJET POUR LA DIVERSITE CULTURELLE-

Pourquoi cette initiative ?

Cette initiative a été lancée afin de finaliser « la Valorisation et l'agrandissement de la Maison Internationale des Associations (MIA) », projet unique en Suisse par sa qualité et par les possibilités offertes aux associations, au public et à la Genève Internationale.

Un projet de valorisation et d'agrandissement des bâtiments de l'Etat et de la Ville de Genève

Ce projet concerne les quatre bâtiments utilisés par la Maison Internationale des Associations (MIA) appartenant à la Fondation pour l'expression associative (LaFea) qui est au bénéfice d'un droit de superficie et d'usufruit. Les objectifs sont : l'assainissement des bâtiments, la mise en conformité au label *Minergie*, l'amélioration des espaces actuellement non utilisés et l'augmentation des volumes disponibles, afin de répondre aux demandes croissantes de location de bureaux et de salles de conférences.

La MIA a financé les études des architectes et ingénieurs afin de démarrer le projet. Toutefois le montant a été intégré dans les 16,5 millions de francs dont elle demande la prise en charge par l'Etat. Ce dernier sera remboursé en cas d'acceptation de l'initiative.

La Maison Internationale des Associations - MIA

La MIA est gérée par une fondation de droit privé à but non lucratif (LaFea) créée en 1999. C'est elle qui dynamise les réflexions sur les valeurs et l'importance de la vie associative et met à disposition des associations, comme du grand public, des bureaux permanents ainsi que des salles de réunion, de congrès, de spectacle et d'exposition.

Plus de 80 associations sont locataires permanents et plus de 1500 événements ont lieu chaque année dans ses salles, rassemblant des participants venant de tous les continents. A la fois lieu de débat, de formation, d'intégration, et de synergie, la MIA s'est imposée, depuis sa création en 2001, comme un lieu citoyen, ouvert aux problématiques actuelles majeures. La MIA inscrit ses services et ses activités à la fois sur le plan local, régional et dans le contexte plus large de la Genève internationale.

Aujourd'hui, « victime » de son succès, la MIA doit refuser du monde. La totalité des espaces-bureaux est occupée et des dizaines d'associations sont sur liste d'attente.

La vie associative : une nécessité !

La vie associative rassemble les citoyens autour de questions qui les concernent directement ; elle sert de contrepoids aux pouvoirs politiques et économiques tout en les nourrissant de la force de ses liens sociaux. Elle est productrice de biens économiques, mais aussi d'une certaine qualité de vie, faite de respect, de démocratie, de culture, d'une coopération amicale dans la défense de causes communes, mais également de culture, de diversité et de réflexion dans un monde en évolution constante.

La participation des associations : les aménagements déjà réalisés

Les locaux, alloués à la Fondation pour l'expression associative (LaFea), sont régis par un droit de superficie pour l'Etat, et d'usufruit pour la Ville de Genève pour une durée de 50 ans, soit jusqu'en 2051. Pour aménager les locaux, la Maison Internationale des Associations (MIA) a été obligée d'effectuer des travaux de rénovation dont le coût total s'élevait à 5,7 millions de francs. Ces travaux consistaient à assainir les quatre bâtiments qui composent la MIA et à réaliser les aménagements indispensables à l'exploitation de ces espaces. C'est dans cette perspective que furent réalisés 11 salles de conférence ainsi que 60 bureaux.

Afin de financer cette construction, LaFea a emprunté 3,6 millions de francs auprès de la Banque Alternative Suisse (BAS). La Loterie romande a contribué avec un don de 1,2 million de francs et le Grand Conseil a accordé une aide à l'investissement de CHF 900'000.- LaFea s'est engagée à rembourser l'emprunt (hypothèque et amortissement) de la BAS par une annuité fixe de CHF 250'000.- durant 27 ans. Soit CHF 62'500.- tous les trois mois !

Depuis la mise en place de ce projet en 2000, la Fondation pour l'expression associative (LaFea) a fait fonctionner la Maison Internationale des Associations (MIA) de façon autonome durant 16 ans sans aucune aide extérieure. Les locataires et LaFea ont remboursé 1,4 million de francs et payé des intérêts de 1.2 million de francs au détriment de la réalisation de leurs activités pour payer des travaux que les propriétaires, l'Etat et la Ville de Genève, auraient dû assumer s'ils avaient conservé les bâtiments pour leur usage propre.

La MIA a essayé de faire participer les autorités aux travaux futurs de valorisation, mais en vain, car selon elles il y a d'autres priorités. A ce stade, la Fondation pour l'expression associative estime que le lancement de cette initiative cantonale était nécessaire afin que, vous, la population genevoise, puissiez donner votre avis sur ce projet.

Gratuité de loyer en échange de travaux de rénovation...

L'Etat a accepté, lors de la constitution du DDP, de renoncer à la perception de la rente annuelle durant les vingt-sept premières années (soit jusqu'en janvier 2028) et de la limiter à CHF 32'200.- dès la vingt-huitième année, de manière à tenir compte des travaux de rénovation estimés à CHF 1'700'000 que la FEA a engagé suite à la reprise des bâtiments en 1999.

Du côté de la Ville de Genève, c'est le même principe qui a été appliqué sauf que c'est un droit d'usufruit avec une rente de CHF 54'000.-

16,5 millions de francs pour valoriser des bâtiments de la collectivité publique

L'aide que nous vous demandons concerne une valorisation de bâtiments qui de toute façon reviendra aux collectivités publiques avec en plus une plus-value !

Votez OUI à un projet social et participatif !!

Etant donné que ce sont les collectivités publiques qui sont propriétaires de ces parcelles, il nous paraît juste que ce soit à elles de financer tant leur entretien que leur valorisation.

La MIA mérite autant de soutien que des équipements sportifs et autres musées autrement plus onéreux en investissements et entretien.

OUI !! POUR UN PROJET SOLIDAIRE
OUI POUR UN PROJET NECESSAIRE POUR GENEVE
www.mia-ge.ch



vue sur passage et terrasse exist.

MIA ETUDE D'AMENAGEMENT DE COUR
02/11/2015
Mechkat Boulgin Architectes SA



vue sur espace entre immeuble existant et bâtiment sur cour

MIA ETUDE D'AMENAGEMENT DE COUR
02/11/2015
Mechkat Boulgin Architectes SA